



Annonce

L'inscription sur les listes électorales

Le Consulat du Royaume du Maroc à Montréal a le plaisir de porter à la connaissance des ressortissants marocains installés au Canada du lancement de la mise à jour annuelle des listes électorales, conformément aux dispositions de la loi n° 11.57, relative aux listes électorales générales, aux opérations de référendums et à l'utilisation des moyens audiovisuels publics lors des campagnes électorales et référendaires.

A cet effet, les citoyennes et citoyens marocains remplissant les conditions fixées par l'article 30 de la loi n° 11.57 et non inscrits sur les listes électorales générales, peuvent désormais s'y inscrire.

Les nouvelles demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées directement auprès des autorités compétentes locales et auprès des Ambassades et Consulats du Royaume du Maroc à l'étranger pour les marocains résidant à l'étranger ou, tout simplement, par le biais du site web ci-dessous :

www.listeselectorales.ma

Par conséquent, toute personne intéressée par cette annonce est invitée à se présenter au Consulat pour accomplir cette formalité avant le 31 décembre 2017, date limite d'inscription ou de transfert d'inscription sur les listes électorales. ✎

